Ecole élémentaire Val de Beauté

6, rue Bauÿn de Perreuse

94130 Nogent/Marne

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE**

**DU MARDI 2 FEVRIER 2021**

PRESENTS :

**Représentant la municipalité**, Mme Carrière, DGA,

**Excusés :** Mme Delannet, maire-adjoint ; M.Magnat, chef service enfance/enseignement

**Enseignants**: Mmes Rouimi, Olive et Sougey-Lardin

**Représentants de parents d’élèves PEEP :** Mme Deckers,

**Représentants de parents d’élèves FCPE:** M.Giordano,

**Représentants de parents d’élèves Ecol o parents:** M.Strohl

Le conseil se tient en présentiel, dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières, en effectif réduit.

 **La séance est ouverte à 18h15**

 **Préambule : fermeture conditionnelle pour la rentrée 2021. Les effectifs seront ré-examinés par les services académiques en juin.**

**I. Gestion de la situation sanitaire**

Un nouveau protocole sanitaire a été publié hier. Il pointe :

* L’obligation de porter des masques de catégorie 1 pour tous (élèves et personnels)
* Mettre en place lors de la restauration un écart de deux mètres entre les groupes classes.

Le protocole de l’école est revu en ce sens et présenté aux membres. Il sera communiqué aux parents part, d’une part, le site de l’école et d’autre part, le cahier de correspondance. Il devra de nouveau être signé.

Si un confinement intervenait, un plan de continuité pédagogique est prêt.

**III. Projets d'école et projets de l'école**

Suite à l’attentat contre un professeur en octobre, un projet autour de la laïcité a été mené par les élèves de CM1 et cM2 et a donné lieu à un affichage dans l’entrée de l’école. Les CP et CE1 ont travaillé autour de l’école.

Les projets qui font appel à un intervenant extérieur qui se déplace à l’école sont en cours :

Arts visuels avec le musée en herbe ; les échecs avec la mise en place d’un tournoi ; la musique avec un nouvel intervenant depuis la rentrée de janvier. Travail avec la bibliothèque pour une classe pour le projet «  lire et illustrer un conte »

Le sport, dès que le temps le permet, dans la cour de récréation, avec deux classes par créneau. Cour séparée en deux. De 10h45 à 11h45 et de 13h40 à 14h40. Avec présence de l’intervenant.

**Le Projet d’Ecole 2020/2023**

Travail mené par cycle.

En écriture.

Pour la maîtrise de la langue, en C2, travail autour de la lecture à voix haute et pour le cycle 3, sur la prise de parole.

En maths, tout le monde va travailler sur la résolution de problèmes.

Pour l’axe sur le climat scolaire, il est prévu un module autour du harcèlement, un module sur le développement durable.

Equipement numérique : demande de changement de l’imprimante/ remettre une couleur en salle informatique / demande de vidéo projecteur et de TNI pour trois classes.

**V. Coopérative.**

A ce jour, il y sur le compte de l’école 13 836 euros.

**VI. Divers : questions posées par les associations.**

Poids des cartables : il est rappelé aux élèves qu’ils ne doivent pas tout emporter ; dans les classes du CP au CE2, un affichage rappelle ce qui doit se trouver dans ce cartable.

 La séance est levée à ……………….

Mme Morin-Iundt, directrice, M. Blaizot, FCPE, Mme Deckers, PEEP, M.Strohl, Ecol’o parents

**Prochain conseil d’école : mardi 1er juin 2021, 18h15**